

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :
22 mars 2018

Date d'affichage :
3 avril 2018

L'AN deux mille dix-huit, le 28 mars le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 22 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BOUCHET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mme GRENET, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, M. PERGET, Mme PICHARD, MM. PRADEAU, RESSOUCHE, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
absent

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Jacques LAMY

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Stéphanie FLORI-DUTOUR

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2018**

QUESTION N° 2

OBJET : Tarifs des services à la population pour 2018

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 14 mars 2018.

Question étudiée par la Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 14 mars 2018.

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 15 mars 2018.

La politique tarifaire de la Commune est basée sur le principe du taux d'effort progressif : l'usager paie un tarif individualisé en fonction de son quotient familial.

Afin de tenir compte de l'évolution des coûts de la vie et des services publics concernés, il est proposé de faire évoluer les tarifs des services à la population.

RESTAURATION

	Bornes de prix 2017-2018		Bornes de prix 2018 - 2019		Bornes de QF
	Riomois	Extérieurs	Riomois	Extérieurs	
Prix plancher :	0.50€	0.64€	0.55€	0.70 €	QF<437
Prix plafond :	4.80€	6.09€	4.85€	6.16 €	QF>1548

Le prix de l'animation est compris dans le prix de la restauration.

De plus, en cas de non-inscription des enfants (dossiers manquants ou réservation non effectuée) ou d'absence injustifiée, il est proposé d'appliquer le tarif repas plafond exigible aux extérieurs soit 6.16 €.

ACCUEILS PERISCOLAIRES (*)

	Bornes de prix 2017-2018		Bornes de prix 2018-2019		Bornes de QF
	Riomois	Extérieurs	Riomois	Extérieurs	
Prix plancher :	0.20€	0.25€	0.22€	0.28 €	QF<437
Prix plafond :	1.40€	1.77€	1.42€	1.80 €	QF>1315

(*) Tarif forfaitaire à la journée (soit le soir ou le matin ou le soir et le matin)

ACCUEILS PERISCOLAIRES DES MERCREDIS

	Bornes de prix 2017-2018		Bornes de prix 2018-2019		Bornes de QF
	Riomois	Extérieurs	Riomois	Extérieurs	
Prix plancher	0.80€	1.02€	0.85€	1.08 €	QF<437
Prix plafond	7.80€	9.91€	7.85€	9.97 €	QF>1304

Les prix n'intègrent pas le prix des repas.

De plus, en cas de non-inscription des enfants (dossiers manquants ou réservation non effectuée) ou d'absence injustifiée, il est proposé d'appliquer le tarif plafond exigible aux extérieurs soit 9.97 €.

ACCUEILS EXTRASCOLAIRES DES VACANCES

Les accueils extrascolaires des vacances sont ouverts uniquement aux enfants riomois.

Deux formules de prix sont proposées : une sur la base d'un prix journalier, l'autre sur la base d'un forfait 5 jours.

Les prix n'intègrent pas le prix des repas.

Prix journalier de l'accueil extrascolaire :

	Bornes de prix 2017-2018	Bornes de prix 2018-2019	Bornes de QF
Prix plancher	2.10 €	2.15 €	QF<437
Prix plafond	13 €	13.05 €	QF> 1333

Prix forfait accueil extrascolaire 5 jours :

	Bornes de prix 2017-2018	Bornes de prix 2018-2019	Bornes de QF
Prix plancher	9.24€	9.35€	QF<437
Prix plafond	57.20€	57.31€	QF>1333

Nuitée :

Dans le cadre du projet pédagogique en lien avec le projet éducatif de la ville, le service animation organise des mini-camps lors de vacances scolaires.

Un tarif « nuit » a été établi qui comprend le diner, la nuit et le petit déjeuner. Celui-ci est fixé à 1 € afin de laisser la possibilité aux enfants appartenant aux tranches les plus basses du quotient familial, d'accéder à ce séjour.

De plus, en cas de non-inscription des enfants (dossiers manquants ou réservation non effectuée) ou d'absence injustifiée, il est proposé d'appliquer le tarif plafond exigible, soit 57.31 €.

ECOLE DE MUSIQUE

Concernant l'école de musique, 4 grilles tarifaires sont appliquées :

- La grille relative aux pratiques collectives
- La grille relative aux pratiques individuelles s'inscrivant dans un cycle d'enseignement musical
- La grille relative aux pratiques individuelles s'inscrivant dans une pratique dite « de confort »
- La grille relative à la location des instruments.

Les pratiques collectives :

Cette grille concerne les cours suivants :

- Formation Musicale
- Eveil, initiation
- Chorale¹(8 à 14 ans)
- Ensemble Renaissance¹
- Atelier Jazz¹
- Ateliers Musiques Actuelles Amplifiées¹

Bornes de prix 2017-2018	Bornes de prix 2018-2019	Bornes de QF
Prix plancher : 16.30€	Prix plancher : 16.46€	QF<437
Prix plafond : 70€	Prix plafond : 70.70€	QF>1468
Prix extérieur : 150€	Prix extérieur : 152€	Non riomois

Les pratiques individuelles entrant dans un cycle d'enseignement musical :

Cette grille concerne les cours suivis dans le cadre du cycle d'apprentissage d'un instrument. Ils comprennent à la fois des cours individuels et des cours collectifs.

Bornes de prix 2017-2018	Bornes de prix 2018-2019	Bornes de QF
Prix plancher : 60€	Prix plancher : 60.60€	QF<437
Prix plafond : 280€	Prix plafond : 282.80€	QF> 1337
Prix extérieur : 680€	Prix extérieur : 687€	Non riomois

Les pratiques individuelles dites de « confort »:

Cette grille concerne les cours suivis par des élèves qui, ayant fini leur cycle d'apprentissage, continuent à venir suivre des cours « de confort » à l'école de musique. Les personnes visées ne sont pas titulaires du brevet d'études

musicales.
 Accusé de réception en préfecture
 063-216303008-20180328-DELIB180302-DE
 Date de télétransmission : 29/03/2018
 Date de réception préfecture : 29/03/2018

COMMUNE DE RIOM

Bornes de prix 2017-2018	Bornes de prix 2018-2019	Bornes de QF
Prix plancher : 78€	Prix plancher : 78.80€	QF<437
Prix plafond : 364€	Prix plafond : 367.70€	QF> 1337
Prix extérieur : 884€	Prix extérieur : 893€	Non riomois

Des réductions tarifaires sont accordées :

- 2^{ème} membre d'une même famille : réduction de 15 %, 3^{ème} membre et suivants d'une même famille : réduction de 30% ;
- Pratique d'un deuxième instrument : réduction de -50% sur le deuxième cours ;
- Elève inscrit à l'école d'arts plastiques : - 15% ;
- Les membres des associations Harmonie de Riom ou Riom Symphonique bénéficient d'une réduction de 50 % sur le tarif initial qu'ils auraient dû payer.

Les réductions tarifaires mentionnées ci-dessus ne sont pas cumulables.

La location des instruments :

Bornes de prix 2017-2018	Bornes de prix 2018-2019	Bornes de QF
Prix plancher : 16.50 €	Prix plancher : 16.70€	QF<437
Prix plafond : 80€	Prix plafond : 80.80€	QF>1337
Prix extérieur : 130€	Prix extérieur : 131.30€	Non riomois

ECOLE D'ARTS PLASTIQUES

Le tarif jeune :

Le public bénéficiaire est composé :

- des élèves âgés de moins de 18 ans
- des étudiants riomois sur présentation d'un certificat de scolarité

Pour les cours concernés, le matériel est fourni par l'établissement.

Bornes de prix 2017-2018	Bornes de prix 2018-2019	Bornes de QF
Prix plancher : 21€	Prix plancher : 21.20€	QF<437
Prix plafond : 130€	Prix plafond : 131.30€	QF> 1604
Prix extérieur : 200€	Prix extérieur : 202€	Non riomois

Le tarif adulte :

La grille de prix proposée correspond à des cours adulte d'une durée de 3 heures. En cas de cours d'une durée différente, le tarif sera déterminé à partir de cette grille au prorata du nombre d'heures de cours.

Accusé de réception en date du 29/03/2018
063-216303008-20180328-DELIB180302-DE
Date de télétransmission : 29/03/2018
Date de réception préfecture : 29/03/2018

RIOM

COMMUNE DE RIOM

Bornes de prix 2017-2018	Bornes de prix 2018-2019	Bornes de QF
Prix plancher : 35€	Prix plancher : 35.35€	QF<437
Prix plafond : 200€	Prix plafond : 202€	QF> 1453
Prix extérieur : 270€	Prix extérieur : 273€	Non riomois

Conformément au règlement intérieur de l'établissement, le matériel est fourni pour les cours dans le cadre desquels les techniques utilisées et les sujets abordés sont fixés par les professeurs. En revanche, pour les ateliers dans le cadre desquels, les techniques utilisées et les sujets abordés sont libres, le matériel n'est pas fourni par l'établissement mais doit être apporté par les élèves. Pour des raisons matérielles, les ateliers sculpture et céramique ne sont pas concernés par cette disposition. En revanche, une participation forfaitaire de 50€ par an est demandée afin de couvrir la fourniture du matériel correspondant.

Des réductions tarifaires sont accordées, valables sur le prix des cours :

- 2^{ème} membre d'une même famille : réduction de 15 % sur le tarif initial, 3^{ème} membre et suivants d'une même famille : réduction de 30 % sur le tarif initial.
- 15 % de réduction sur le prix initial pour le deuxième cours et les suivants pour un même élève.
- Elève inscrit à l'école de musique : - 15%

Les réductions tarifaires mentionnées ci-dessus ne sont pas cumulables.

Le tarif le plus avantageux est appliqué.

Le tarif des stages :

Seuls deux tarifs ont été arrondis de manière à simplifier les modalités d'encaissement dans le cadre de la régie de recettes instituée.

	1 jour		2 jours	
	Riomois	Extérieur	Riomois	Extérieur
Prix pour un adulte	15 €	23 €	30 €	45 €
Prix pour un enfant	10 €	15 €	20 €	30 €
Public famille (1 adulte/1enfant)	25 €	38 €	50 €	75 €

LES ARCHIVES MUNICIPALES

Le nouveau tarif « photocopie noir et blanc » relève de la mise en conformité avec une directive nationale relative à la tarification de copies de document délivrées par une administration à un usager. Cette grille inclue également de nouveaux tarifs liés à la délivrance de copie sur CD.

ACTIVITES	TARIFS 2017 - 2018		TARIFS 2018 -2019	
	RIOMOIS	NON RIOMOIS	RIOMOIS	NON RIOMOIS
Cours de Paléographie + forfait photocopies	19,53 €	24,15 €	19.70 €	24,50 €
Photocopie noir et blanc format A4 (l'unité)	0,32 €		0,18 €	
Tirage photographique numérique format A 4 (l'unité)	3,95 €		4.00 €	
Photocopie numérique couleur format A4 (l'unité)	0,52 €		0,52 €	
Copie sans retouche d'une image numérique			1 €	
Prise de vue et retouche image numérique (sans tirage)			3 €	
Fourniture de CD			2.75 €	

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver l'ensemble des tarifs proposés pour l'année scolaire 2018/2019.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 28 mars 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20180328-DELIB180302-DE
Date de télétransmission : 29/03/2018
Date de réception préfecture : 29/03/2018